

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 14 novembre 2024
Date de l'affichage : 14 novembre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 34 + 1 suppléé + 6 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 41

OBJET : CONTRAT POUR LA REUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) – AVENANT AU CONTRAT INITIAL POUR TRANSFORMATION – APPROBATION POUR LA PERIODE 2024 2026 – PLAN D’ACTION POUR L’ANNEE 2025

Numéro de la Délibération : 211124-DC-109

L’an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s’est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Jean-Louis GOUPIL, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN.

Etaient absents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Doriane FRAYER, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Colette DEWEZ, Angélique ANDRE.

MM. Francis CHABLE, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Denis JACOB, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND, Guy LAFOREST.

Dont suppléé :

- M. Alain ARNOLD par Dany BULTEUX.

Dont représentés :

- Mme Doriane FRAYER par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- Mme Josiane VANDRIESSCHE par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Nathalie GALINDO par M. Benoît BIBERON.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- M. Guy LAFOREST par M. Olivier DOUCHET.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis GOUPIL, conseiller communautaire de la commune de Mortefontaine en Thelle.

OBJET : CONTRAT POUR LA REUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) – AVENANT AU CONTRAT INITIAL POUR TRANSFORMATION – APPROBATION POUR LA PERIODE 2024 2026 – PLAN D’ACTION POUR L’ANNEE 2025

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2334-33 et L. 2334-42 ;
- La délibération du Conseil communautaire n° 2250221-DC-V.3.1 en date du 25 février 2021 approuvant le contrat de relance pour la transition écologique (CRTE) ;
- Le contrat de relance pour la transition écologique signé le 24 janvier 2022 ;
- Les courriers émanant de madame la Préfète de l’Oise action de la transformation du contrat de relance pour la transition écologique en contrat de réussite pour la transition écologique en date du 5 juillet 2024 et de madame la Sous-Préfète de Senlis demandant de passer un avenant au CRTE initial et d’approuver le plan d’action pour 2025 ;
- L’avis de la commission finances en date du 12 novembre 2024 ;

Considérant :

- La nature de ce contrat chapeau permettant de concentrer les financements accordés par l’Etat pour réaliser des actions favorisant l’accélération de la transition écologique, en lien avec les travaux de la COP (CONférence des Parties) Hauts-de-France ;
- Les actions pour 2025 portées par la Communauté de communes Thelloise, la commune de Cires-lès-Mello et la commune de Chambly ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L’UNANIMITE,**

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l’avenant au contrat de relance et de la transition écologique pour acter de sa transformation en contrat pour la réussite de la transition écologique pour la période 2024-2026 ;
- **APPROUVE** le plan d’action ci-annexé pour l’année 2025.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20241121-211124-DC-109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2024
Publication : 25/11/2024